

CHAPITRE HUITIEME

Nul programme de rénovation économique n'est réalisable sans la mobilisation de tous nos capitaux.

Est-il étonnant que le Québec soit dans une apparente infériorité économique quand on le voit se déporter aussi facilement de ses énormes capitaux?

Notre peuple a le goût de l'épargne, mais il lui manque l'esprit d'entreprise et il paraît tout-à-fait dépourvu de la science de l'utilisation de son capital. Quand nous parcourons les statistiques de banques et des compagnies diverses nous sommes enclins à faire à nos compatriotes le reproche que faisait au siens en 1912 M. Lucien Brocard, professeur de la Faculté de droit de Nancy. Aux Français il signalait le danger d'une exportation trop considérable de capitaux et il disait: "En agissant ainsi, nous nous comportons comme un industriel qui, ayant des capitaux disponibles, les mettrait à la disposition de ses concurrents et laisserait, faute de ressources, végéter sa propre entreprise."

C'est bien ce que l'on constate chez nous et c'est ainsi qu'on explique notre infériorité.

Eh! bien le moment est venu pour nous de mobiliser nos capitaux si nous ne voulons plus tenir la queue de la confédération au point de vue économique. Voyons donc ensemble comment cette mobilisation peut s'effectuer dans le plus grand intérêt de notre province.

Où retrouver le capital canadien-français?

Que les capitaux dont disposent les canadiens-français soient considérables cela ne fait aucun doute. On les trouve dans les banques, dans les caisses d'épargnes, dans les caisses populaires, dans les compagnies d'assurance, dans les compagnies industrielles, dans les emprunts publics ou privés, et même dans le commerce.

Les banques détiennent une si grande partie de ses fonds, qu'on les voit chaque année augmenter le nombre de leurs succursales. Québec est la seule province où l'on constate un si grand développement; tandis que dans l'Ontario, dans l'ouest et même dans l'est les banques se voient dans l'obligation de fermer de leurs succursales, on les voit en même temps en ouvrir partout dans notre province: c'est donc qu'elles trouvent leur profits à aller ainsi drainer l'argent de nos campagnes.

Le capital canadien-français on le retrouve aussi dans les compagnies d'assurance et l'*Action française* en août 1917 publiait sur ce sujet un intéressant article de M. J. N. Cabana, qui est une vraie révélation. S'appuyant sur des statistiques officielles M. Cabana démontrait qu'en 1916 les compagnies d'assurances-vie avaient perçu au Canada la somme de \$49,000,000; \$19,000,000. sont portées au compte des compagnies américaines ou autres et \$30,000,000. à celui des compagnies canadiennes. En supposant que les canadiens-français qui portent beaucoup d'assurance-vie auraient contribué pour un quart on arrive à établir que c'est \$12,250,000. qu'ils auraient contribué au \$49,000,000.

Les statistiques ne comprennent pas ce que les canadiens-français ont souscrit aux compagnies d'assurance-feu, ou autres, ni ce que représente leur part dans les sociétés de secours mutuels étrangères, ou canadiennes.

Et ces capitaux que nos compatriotes déposent à l'épargne, ou qu'ils placent dans les assurances que deviennent-ils? Ils deviennent les outils qui servent à créer de nouvelles richesses, mais de nouvelles richesses étrangères.

Les banques et les compagnies d'assurances disposant ainsi de capitaux énormes les font produire en aidant aux industries, et aux grandes entre-